

Les seuils de l'usure applicables en fonction des taux effectifs moyens pratiqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent la période d'application.



CATÉGORIE DE FINANCEMENT

Seuil de l'usure
Source : Banque de France

1/ Prêts aux particuliers entrant dans le champ d'application des articles L312-1 à L312-36 du code de la Consommation (prêts immobiliers)

%

Prêts à taux fixe	- Prêt d'une durée inférieure à 10 ans	3,41
	- Prêt d'une durée comprise entre 10 ans et moins de 20 ans	3,53
	- Prêt d'une durée de 20 ans et plus	3,57

Prêts à taux variable

3,35

Prêts relais

3,76

2/ Prêts aux particuliers n'entrant pas dans le champ d'application des articles L312-1 à L312-36 du code de la Consommation (crédits de trésorerie)*

%

Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 €

21,04

Prêts personnels et autres prêts

D'un montant supérieur à 3 000 € et inférieur à 6 000 €

10,55

D'un montant supérieur à 6 000 €

5,79

3/ Prêts aux entreprises (y compris agriculteurs)

%

Découverts en compte

16,47

4/ Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité commerciale

%

Prêts d'une durée initiale supérieure à 2 ans, à taux variable

4,48

Prêts d'une durée initiale

4,25

supérieure à 2 ans, à taux fixe

4,24

- Prêt d'une durée inférieure à 10 ans

4,31

- Prêt d'une durée comprise entre 10 ans et moins de 20 ans

- Prêt d'une durée de 20 ans et plus

Découverts en compte

16,47

Autres prêts d'une durée initiale inférieure à 2 ans

4,11

* Pour apprécier le caractère usuaire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

TAUX DES INTÉRÊTS DÉBITEURS SUR DÉCOUVERT EN COMPTE

PARTICULIERS **

19,10

PROFESSIONNELS

16,47

** Taux variable proportionnel au taux débiteur jour déduit actuariellement sur une base de 365 ou 366 jours du plafond du taux d'usure publié au Journal Officiel pour la catégorie se rapportant aux prêts d'un montant inférieur ou égal à 3000€. Ce taux sera minoré en fonction du montant de l'utilisation effective, en respect de la réglementation de l'usure.

DIVERS

Rémunération des produits à taux libres au 01.01.2023

Compte sur Livret

0,50

Livret Jeune

2,20

Taux de référence du Crédit Agricole Mutuel au 01.01.2023

5,19

TRCAM

SEUILS DE L'USURE APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023